



Saint-Caradec



Hommage aux victimes des attentats
du 13 novembre

Permanence des élus :

M. le Maire :
Samedi matin
de 11h à 12h
Mmes et Mrs les
Adjointes et Délégués :
sur rendez-vous

Horaires de la mairie :

Mardi, mercredi,
vendredi :
9h00 - 12h00
13h30 - 17h00
Jeudi : 9h00 - 12h00
Samedi : 10h30 - 12h00

Contact :

02 96 25 00 49
mairie.st-caradec
@wanadoo.fr

Bibliothèque :

Lundi, mardi,
vendredi : 16h30 - 19h
Samedi : 10h - 12h
Tél : 02 96 25 09 14

Agence Postale :

Mardi, jeudi, vendredi :
14h00 - 17h00
Mercredi et samedi :
9h00 - 12h00
Livraison du courrier à
15h30 et le samedi à
11h00
Tél : 02 96 25 01 02

Bulletin municipal

N° 135 Décembre 2015 - Janvier 2016



SOMMAIRE

Editorial	2
INFOS MUNICIPALES	
Recueillement	3
Point sur les travaux	3
Eoliennes	4
Calendrier des fêtes	5
VIE ASSOCIATIVE	
Club Kerjoie	6
Amicale des pêcheurs	6
Ecole d'Hilvern	7
Foyer des jeunes	7
Cac Sud22-Marc Le Bris	8
Mission Locale	9
Lettre des médecins	10
CIAS	11
Infos énergie	12
Tri sélectif	12/13
MCE	13
Brèves	14
Service d'aides à domicile	15
Bibliothèque	16
Poésie	16

EDITORIAL



Notre Pays est en paix sur son territoire depuis 1945 soit 70 ans . C'est quelque chose d'inouï et de quasiment unique dans notre histoire, que plusieurs générations n'aient pas connu les drames de la guerre, avec les séparations, les souffrances, les blessés, les morts par dizaines au niveau des communes comme les nôtres. C'est ce que nous nous remémorons, nombreux, lors de la cérémonie du 11 Novembre qui marquait le centième anniversaire de la fin de la « Grande guerre ».

Mais le monde autour de nous ne connaît pas partout la Paix, loin s'en faut. Des peuples entiers sont soumis aux destructions et à la barbarie de la guerre qui jette sur les chemins de l'exil des populations déracinées qui submergent nos frontières. Et voilà que le soir du 13 Novembre le drame éclate une nouvelle fois chez nous, mais cette fois ci en plus grand et en plus inhumain.

Nous nous ne laisserons pas impressionner et la peur ne l'emportera pas sur notre volonté collective et unanime de faire front aux menées de sinistres fanatiques. Notre Pays a connu pire encore dans les épreuves et la mémoire du sacrifice des millions de victimes de la Grande Guerre nous tiendra toujours debout dans le combat de notre Nation pour la Liberté, l'Egalité et la Fraternité.

C'est pourquoi, en ces jours de fêtes et en même temps que nos pensées pour le malheur des familles touchées, c'est un message d'espoir et des vœux pour un monde meilleur que nos familles, nos associations et nos collectivités partageront. Joyeux Noël et bonnes fêtes de fin d'année.

Le maire, Alain Guillaume

Directeur de la publication : Alain Guillaume

Rédaction-Composition : François Cojean et bureau municipal

Crédits photos : associations, Anne Cojean

François Cojean,

Le Télégramme, Ouest-France,

Impression : mairie



UN POMMIER POUR NE PAS OUBLIER

Suite à l'attentat du 13 Novembre à Paris, une minute de silence, à l'unisson de la Nation, fut observée le lundi 16, à midi, en présence de Mr Le maire, de représentants de la municipalité et du personnel communal. Plus tard dans la soirée, un rassemblement spontané au monument aux morts réunissait une



Recueillement au monument aux morts

centaine de personnes pour un recueillement en hommage aux victimes des attentats de Paris. Pour les personnes n'ayant pas pu se rendre disponible lundi un troisième rassemblement s'est déroulé le samedi 21. Après une minute de silence et l'entonnement de «La Marseillaise» au monuments aux morts, plus de deux cents personnes se sont rassemblées près de l'étang aux pied du

pommier qui a été planté pour cette occasion. Les enfants des écoles ont écrit des poèmes et réalisé des dessins bleu blanc rouge, qu'ils ont pu accrocher aux branches de l'arbre. Avant de se séparer, les participants ont pu chanter en cœur le chant : «Si tous les gars du monde». Les organisateurs remercient les dons des particuliers et associations pour l'achat de l'arbre.



Descente à l'étang en cortège



Dépôt spontané de bougies



Dessins et poèmes des enfants, aux branches du pommier

TRAVAUX

Le parking des 4 clos situé derrière chez Nadine coiffure vient d'être terminé. Ce parking contient trente places signalées au sol. Les parterres seront aménagés ultérieurement.

Le giratoire du pont bascule vient d'être remis en état.

Des travaux sont en cours sur la Rue Nationale entre l'école publique et le Cac sud.

Sur l'ancienne nationale au niveau de la Villeneuve, la traversée de route a été effectuée pour un meilleur écoulement des eaux.



Giratoire du pont bascule



Parking des 4 clos

EOLIENNES



Il ne surprend personne que les sites de Bel Air et de Keravel (en breton : le lieu du vent), puissent intéresser les candidats à la construction d'éoliennes, au moment où ces engins commencent à fleurir un peu partout dans la lancée des énergies renouvelables.

C'est en 2002 que se tint la première réunion publique de présentation du projet de construction d'une ferme de 5 éoliennes à St Caradec.

2002/2015, c'est dire que ce projet a connu de nombreuses tribulations avant d'aboutir. La société allemande VENTOTEC qui en fut l'initiatrice prévoyait l'implantation de 5 éoliennes. Son projet fut refusé en l'état parce que l'administration considérait que l'implantation des machines ne respectait pas suffisamment l'environnement et le paysage.

Bref, leur nombre fut réduit à 3 dont il fallut rechercher une implantation qui satisfasse bon nombre d'exigences et qu'elles soient correctement alignées. C'est ainsi qu'un dossier, conforme aux exigences nombreuses et parfois complexes de la réglementation, fit l'objet d'une enquête publique en 2009. Celle-ci fit apparaître notamment une exigence nouvelle : pour effacer le relief, la plus haute éolienne, pales incluses, fait 125 m de hauteur (Pesthuan), les deux autres 110 m de hauteur, l'une avec des pales de 45 m (La Lande) et l'autre de 40 m (près de SBP). Il fut difficile pour les porteurs de projet d'y satisfaire sans avoir à réduire la puissance de 2,5 mégawatts prévue initialement. Entre temps, la société allemande s'était



fatiguée d'une aussi longue attente et de l'incertitude qui planait sur le prix de reprise de l'électricité éolien en ces années-là. Préférant investir en mer du nord, elle céda son dossier et la société « la ferme éolienne de Bel air » à une nouvelle entreprise. Mais pour deux ans seulement car c'est finalement la société de Mr Charmy, basée à Epinal (88) qui permit à ce projet d'aller à son terme. Entre temps en effet, de nouvelles machines avaient permis de conserver la puissance prévue sur l'éolienne de 70 m.

CALENDRIER DES FÊTES



Janvier	Vendredi 8	Voeux du Maire (Maman de l'année, nouveaux caradocéens)	Municipalité
	Samedi 30	Repas	Ecole d'Hilvern
Février	Samedi 6	Repas	USC
	Vendredi 19	Concours de belote	Club de Kerjoie
	Samedi 27	Repas	Ecole Sainte-Thérèse
Mars	Dimanche 6	Repas	Club Kerjoie
	Samedi 12	Théâtre Amuse d'Hilvern	Ecole d'Hilvern
	Dimanche 13	Théâtre Amuse d'Hilvern	Amuse d'Hilvern
	Samedi 19	Théâtre Amuse d'Hilvern	Ecole Sainte-Thérèse
Avril	Vendredi 1	Spectacle	Ecole Sainte-Thérèse
	Dimanche 10	Expo-vente	Les marchés de Sandra
	Samedi 16	Repas	Cercle celtique
	Samedi 30	Repas	Société de chasse
	Samedi 30	Fête de la boule	Amicale bouliste
Mai	Vendredi 1	Loto	Société de chasse
	Dimanche 8	Vin d'honneur	Municipalité
	Jeudi 12	Concours de boules	Club de Kerjoie
	Samedi 28	Repas	Foyer des jeunes
Juin	Samedi 4 juin	Loto	Club de Kerjoie
	Dimanche 12	Kermesse	Ecole Sainte-Thérèse
	Dimanche 19	Kermesse	Ecole d'Hilvern
Juillet	Dimanche 10	Pardon de Saint-Quidic	FNACA
	Mardi 27	Concours de boules	Amicale boulistes
Août	Dimanche 7	Pardon de Saint-Laurent	Amicale de Saint-Laurent
	Dimanche 21	Concours chiens de chasse	Société de chasse
	Dimanche 28	Pardon de Saint-Marcel	La Paroisse
Septembre	Vendredi 9	Concours de boules	Club de Kerjoie
	Dimanche 25	Rando	ASCSL
Octobre	Vendredi 7	Exposition artistique	Ronde des Artistes
	Samedi 8	Exposition artistique	Ronde des Artistes
	Dimanche 9	Exposition artistique	Ronde des Artistes
	Samedi 15	Repas CCAS	Municipalité
	Vendredi 21	Loto	Ecole Sainte-Thérèse
Novembre	Vendredi 11	Vin d'honneur	Municipalité
	Dimanche 13	Marché de Noël	Les marchés de Sandra
Décembre	Samedi 3	Téléthon	Municipalité et Associations
	Samedi 3	Sainte-Barbe	Pompiers
	Vendredi 9	Arbre de Noël	Municipalité
	Samedi 10	Repas de Noël	Club de Kerjoie
	Vendredi 16	Arbre de Noël	Ecole d'Hilvern

VIE ASSOCIATIVE

CLUB CARADOCEEN DE KERJOIE

Programme du club

Samedi 12 décembre
Repas du Club à 12 heures à la Salle des Etoiles
avec tombola comme les années précédentes (5 €
les 5 Billets)

Jeudi 17 décembre : rassemblement avec les activités
habituelles : cartes, scrabble, etc ...

Jeudi 7 janvier 2016
Assemblée Générale à 14 heures Salle des Etoiles sui-
vie d'une galette des rois.
Tous les nouveaux adhérents sont les bienvenus.

Jeudi 21 janvier
Activités habituelles du Club

Vendredi 19 février
Concours de belote Interclub

Réunions de février : les Jeudi 4 et 18

Une quarantaine de personnes se sont rendues au
Palais des Congrès de Loudéac le 10 novembre pour
assister au spectacle 'Voyages aux îles polynésiennes'.

*Le bureau et le conseil d'administration souhaitent à
tous ses adhérents de bonnes fêtes de fin d'année.*

Amicale des pêcheurs

Amis pêcheurs et pêcheuses, je tiens à vous remercier
ainsi que la municipalité partenaire et tous les béné-
voles qui ont œuvrés cette année au bord de l'eau, que
ce soit pour les grillades, le 14 juillet ou pour la journée
halloween du 31 octobre organisée par l'amicale des
pêcheurs et les Troqueurs de Lin.

Un grand merci aussi aux bénévoles pour les travaux
autour de l'étang et aux jardiniers du jardin communal
pour les potirons aimablement offerts pour le repas qui
clôturait la journée Halloween.

Je vous dis à l'année prochaine, salutations halieutiques
et joyeuses fêtes de fin d'année à tous

Le président des amicales des pêcheurs.
Jean-Pierre JOSEPH

Les après-midis ludiques du club Kerjoie



*Les enfants déguisés en montres et sorcières pour le
défilé de l'après-midi*

FOYER DES JEUNES



Et voilà, l'année se termine pour le Foyer des Jeunes Caradocéens. L'association a tenu son assemblée générale le samedi 24 octobre 2015 où les membres réunis y ont fait un bilan. Cette année est plutôt positive malgré un accident en fin d'année qui a été réglé sans accroc avec la Mairie. Le bilan est positif, les jeunes sont fiers d'eux. En effet, en Mai dernier ils ont organisé un repas qui a connu un franc succès et qui sera reconduit en 2016. De plus, grâce au Crédit agricole ils ont pu obtenir un prix suite à la proposition d'un projet «le petit déjeuner fermier». Celui-ci n'a pas été une grande réussite mais les jeunes persistent et vont retenter leur chance le samedi 28 mai.

De nouveaux projets sont en réflexion et l'un d'eux sera organisé courant d'été 2016. Les jeunes comptent réunir la commune autour d'un après-midi «Inter-quartier». De plus amples informations sont à venir en cours d'année. En fin d'assemblée générale, les membres ont élu leur nouveau bureau. L'association a également évolué et compte désormais 35 membres avec de nouvelles arrivées à son compteur. «Nous rappelons également que nous accueillons tous jeunes voulant s'inscrire».



Les jeunes du foyer en présence du maire Alain Guillaume et des deux conseillers Valérie Thomé et Christophe Le Maintec, lors de l'assemblée générale.

Composition du bureau

Coprésidents : Ollitrault Clément et Collet Dylan
Vice présidente : Hemonic Louise
Trésorier : Dahirel Romain
Vice-trésorier : Le soudier Jeremy
Secrétaire : Michel Laetitia
Vice-secrétaire : Boschet Lucie

ECOLE D'HILVERN

LE TRI SELECTIF

Nous avons appris à trier les déchets ménagers avec une personne du syndicat Kerval, Monsieur Le Moing.

Nous avons participé à un relais déchets. Maintenant, nous allons appliquer les consignes de tri sélectif chez nous, à l'école et à la cantine.

Nous trions pour recycler et pour ne pas épuiser les ressources naturelles comme le pétrole.

LES ELEVES DE LA CLASSE DE CYCLE 3

Un bureau d'élèves élus de l'école d'Hilvern, l'OCGE, sert à collecter de l'argent pour les sorties scolaires. L'association achète aussi des jeux de cour. La première mission que nous avons organisée est la vente de brioches et de gâches vendéennes. Nous en avons vendues plus de 300 en tout. Nous aurons d'autres projets au fil de l'année.



CAC Sud22 Marc Le Bris



Tous ensemble pour planter, embellir, agir pour l'environnement

Le vendredi 20 novembre, 23 enfants de la classe de CE2 CM1 CM2 de l'école primaire d'Hilvern ont participé à la plantation d'arbres sur le terre-plein du parking du bâtiment occupé par le CAC Sud 22 au 28 rue Nationale.

Les membres du groupe « Les Plantous Greffous » du CAC Sud 22 ont partagé leurs ressources et savoir-faire en associant les enfants de l'école voisine.

Curieux et plein d'énergie, les enfants, ont, malgré la pluie, profité des conseils avisés de leurs aînés. Ils ont effectué les plantations des pommiers, poiriers, haie fruitière : cassis et groseilles par groupes de 4, déversé du terreau dans les trous, positionné l'arbre le long d'un tuteur, pelleté et raclé la terre, installé le carton, épandu le bois broyé et mis les pieds dans la gadoue.

Outre l'embellissement du parking, ces plantations représentent un superbe espace d'échanges, de transmission de savoirs, de sensibilisation à l'environnement et à la nature. Les enfants suivront l'évolution de leurs plantations au gré de leurs déplacements pour se rendre à la bibliothèque. La cerise sur le gâteau : les arbres arboreront bientôt un petit écriteau au nom des enfants qui les ont plantés.



Ecole buissonnière avec les plantous et greffous



LA MISSION LOCALE CENTRE BRETAGNE

(Loudéac – Pontivy)



Cet article fait suite à l'intervention d'Alexis Boscher, employé à la Mission Locale Centre-Bretagne, qui a présenté aux élus cet organisme.

Un acteur social mobilisé auprès des jeunes et des entreprises.

Présentes sur l'ensemble du territoire, les missions locales sont inscrites dans le code du travail et exercent une mission de service public de proximité afin de permettre aux jeunes de 16 à 25 ans (sortis des systèmes scolaires et étudiants) de surmonter les difficultés qui font obstacle à leur insertion professionnelle et sociale.

- Une offre de services à destination des jeunes de 16 à 25 ans.
 - Repérer, accueillir, informer, orienter et accompagner les jeunes en élaborant avec chacun un parcours personnalisé vers l'emploi.
 - Soutenir les jeunes dans leur recherche d'emploi ainsi que dans leurs démarches d'orientation professionnelle, d'accès à la formation, à la santé, au logement, aux droits, à la citoyenneté et à la mobilité.
 - Préparer les jeunes candidats à une offre d'emploi, aide au maintien dans l'emploi (soutien matériel, médiation jeune-employeur) et accompagnement post emploi.
 - Une offre de service à destination des entreprises.
 - Aider au recrutement grâce à l'analyse des besoins de l'entreprise, la proposition de candidats et la construction d'une réponse individualisée (type de contrat, aides mobilisables, formation...).
 - Accompagner dans l'emploi : suivi du jeune dans la phase d'intégration sur son poste de travail, bilans réguliers dans l'entreprise, médiation si nécessaire.
 - Valoriser les entreprises locales grâce à l'information des jeunes et des professionnels sur le secteur et les métiers exercés (visites, stages découverte des métiers...) et la communication des bonnes pratiques de recrutement sur le territoire.
- S'adresser à la Mission Locale au : 02.97.25.38.35 - 02.96.28.99.18

Un nouveau dispositif est proposé par l'Etat aux jeunes de 18 à 25 ans : la Garantie-jeunes. Ce dispositif s'adresse aux jeunes

Qui vivent hors du foyer de leurs parents ou au sein de ce foyer sans recevoir de soutien financier de leurs parents,

Qui ne sont ni à l'école, ni en emploi, ni en formation,

Qui sont en situation de précarité, motivés et volontaires.

Quand un jeune entre sur le dispositif, il bénéficie d' :

■ **un accompagnement individuel et collectif** par la mission locale, permettant l'accès à une diversité d'expériences professionnelles, en vue de construire un projet professionnel,

■ **une garantie de ressources via le versement** d'une allocation d'un montant mensuel de 452,21 € en 2015.

Les engagements respectifs du jeune et de la mission locale font l'objet d'un contrat d'engagements réciproques conclu pour une durée maximale d'un an.

Permanences décentralisées :
Collinée, Corlay, La Chèze, Mûr-de-Bretagne, Merdrignac et Plémet

Infos, consultations médicales

Les médecins nous ont demandé d'éviter des consultations inutiles, afin de permettre l'accès aux soins à ceux qui en ont besoin.

Les motifs de consultations inutiles les plus fréquents sont les demandes de certificats médicaux.

L'abondance et l'extravagance des certificats que l'on demande aux médecins a, suivant l'humeur du moment de chacun : irrité, fait rire ou carrément désespéré plus d'un praticien.

Une circulaire du 27 septembre 2011 répertorie l'ensemble de ce qui est licite et de ce qui ne l'est pas.

Le recours au certificat médical ne devrait être réservé qu'aux seuls cas prévus par les textes.

D'autres sont du ressort de médecins autre que le médecin traitant, exemples :

➤ du médecin d'assurance privée : arrêt de travail prolongé, certificat à refaire tous les 6 mois, dossier d'assurance vie, demande de prêt

➤ du médecin scolaire : certificat pour avoir une API.

D'autre part aucun certificat n'est une urgence, il peut être prévu, différé, anticipé, selon la charge de travail des médecins.

Un certificat n'a pas de vertus soignantes et n'améliore pas la santé de la population.

Outre ce problème de certificats, il faut raisonner les demandes de consultations pour des pathologies qui peuvent être traitées par automédication, ou avec les conseils d'un pharmacien « rhinopharyngite par exemple ». Savoir qu'une consultation pour un motif futile, ou un certificat inutile, enlève aux patients malades la possibilité de se soigner.

Il faut absolument que les agressions verbales ou les insultes cessent à l'égard du personnel médical et paramédical.

Il faut comprendre que les journées ne sont pas extensibles, mais que les urgences sont toujours assurées.

Les consultations pour « renouvellement d'ordonnance » concernant les patients stabilisés dans leur pathologie et qui viennent faire un contrôle, doivent être anticipées.

Concernant « Les lapins !!! » ou autres rendez vous non honorés : ceux-ci prennent certainement la place de quelqu'un qui avait besoin de sa consultation !!!

Chacun doit prendre ses responsabilités dans ce sens.



Nécessite un certificat	Oui	Non	Commentaires
•Prise de médicaments : Assistants maternelles, crèches		Non	Ordonnance du médecin suffit
Allergie • Absence d'allergie X • Régimes alimentaires spéciaux pour allergies dans les cantines scolaires		Non	Sauf si régime spécial médicalement justifié Il est impossible médicalement d'exclure a priori toutes allergies.
Absences Cantines scolaires		Non	
Crèches • Absences de - 4 jours • Réintégration • Absences ≥ à 4 jours	Oui	Non Non	Mot des parents suffit
Obligations scolaires • Absence à l'école • Entrée à l'école maternelle et à l'école élémentaire		Non Non	Mot des parents suffit
• Sorties scolaires • Éducation physique et sportive - Participation • Inaptitude au sport	Oui	Non Non	
• Formulaire de certificat médical pour une demande auprès des maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) • Allocation personnalisée d'autonomie (APA)	Oui	Non	Le remplissage de la grille AGGIR relève exclusivement de la responsabilité des équipes médico-sociales des conseils généraux.
•Certificat d'embauche •Reprise du travail •Inaptitude au poste de travail		Non Non Non	Médecin du travail Médecin du travail
Déclaration du décès	Oui		
•Dispense du port de la ceinture de sécurité • Aptitude ou inaptitude a la conduite		Non Non	Rôle du médecin agréé de la préfecture
• Licences sportives et participation aux compétitions • Sports de loisir et d'entretien	Oui	Non	Certificat médical datant de moins d'un an



Mardi 29 septembre, le CIAS de la CIDERAL a signé une convention de partenariat avec l'association ACTIOM afin de proposer aux usagers une mutuelle collective attractive appelée Ma Commune Ma Santé. L'action Ma Commune Ma Santé est réservée aux administrés de la CIDERAL et permet à chacun d'accéder à une complémentaire santé aux meilleures conditions grâce au principe de mutualisation. L'offre s'adresse à tout le monde, sans critère de ressource, sans questionnaire de santé, sans limite d'âge, personnalisable et négociée avec les spécialistes du métier. Elle s'adapte aux besoins et assure une couverture de soins à plusieurs niveaux et à des tarifs négociés.

Le CIAS de la CIDERAL se mobilise
pour votre Santé et votre Pouvoir d'achat
avec :



La Solution Santé Mutualisée,
Accessible à Tous



Le retour à une couverture de santé pour vous et vos proches grâce à votre mairie



Une tarification simple générant une réelle économie sur vos cotisations



Le libre choix d'une formule adaptée à vos besoins (3 mutuelles et 3 niveaux de garanties : économie- sécurité- confort)



Une mutuelle ouverte à tous
(Tout âge, Compatible fiscalité loi Madelin,
Compatible ACS)

Offre réservée aux habitants de la CIDERAL



Pour un conseil communautaire de jeunes...

C'est au printemps 2015 que l'idée du Conseil Communautaire de Jeunes naît à la CIDERAL.



Quels sont les objectifs de ce conseil ?

- Initier les jeunes à prendre part à la vie de la cité,
- Permettre aux jeunes de participer à la dynamique et au développement de leur territoire,
- Favoriser un espace d'échanges entre jeunes citoyens, les adultes impliqués dans la vie du territoire et plus particulièrement les élus locaux,
- Impulser l'envie d'être citoyen de demain.

Comment se compose le Conseil Communautaire de Jeunes ?

- Le Conseil est présidé par un(e) président(e) jeune et se réunit une fois par mois,
- Le Conseil propose des projets événementiels d'utilité publique sur tout le territoire de la CIDERAL,
- Le Conseil est composé de plusieurs commissions, lesquelles sont choisies avec les jeunes selon leurs préoccupations (citoyenneté, culture, sport, environnement...). Chaque commission est invitée à construire un projet par an.

Comment devient-on conseiller communautaire ?

- Il faut habiter sur le territoire,
- Il faut être élèves des classes de CE2, CM1, CM2,
- On est élu pour un mandat de 2 ans.

Quelle campagne électorale ?

- Chaque jeune souhaitant être élu est invité à écrire ses intentions électorales qu'il déposera dans sa mairie avant le **4 juin 2016**,
- Les programmes seront diffusés dans la presse locale, sur le site internet de chaque commune concernée et de la CIDERAL.

Comment voter ?

- Il faut s'inscrire en mairie et retirer sa carte d'électeur,
- Les élections se dérouleront le **18 juin 2016 de 10h à 12h**, directement en mairie.

Contact : Service Enfance / Jeunesse – CIAS/CIDERAL :
02.96.66.09.09



L'Espace Info Energie

Porté par le Pays de Pontivy et le Pays du Centre Bretagne, l'Espace Info Energie est un service gratuit et neutre à destination des particuliers. Il est financé par l'Ademe et la Région Bretagne.

Les informations délivrées peuvent aller des gestes économes aux travaux d'isolation en passant par le choix des équipements (de la lampe au système de chauffage et d'eau chaude), sans oublier les énergies renouvelables (bois, solaire, éolien, etc...), et les aides financières existantes.

Le conseiller du territoire répond aux questions des particuliers lors des permanences sur Pontivy tous les après-midi de 13H30 à 17H30 par téléphone au 0 805 203 205 (appel gratuit depuis un poste fixe), par mail : infoenergie@pays-pontivy.fr, ou sur rendez-vous les semaines impaires au 77 Boulevard de Penthievre à Loudéac.

Plusieurs organismes peuvent vous apporter des conseils gratuits et neutres :

- Juridiques et financiers : ADIL (Agence départementale d'information sur le logement)
- Architecture et paysage : CAUE (Conseil en aménagement, urbanisme et paysage)
- Energie : Espace Info Energie

Vous souhaitez développer les énergies renouvelables à votre domicile.

L'Espace Info Energie peut vous renseigner.

Adopter les écogestes pour réduire votre facture

Le coût de l'énergie pèse de plus en plus lourd dans le budget des familles. Il est possible de réduire ces dépenses en entretenant et en surveillant les consommations de ses appareils. Pensez à couper les veilles des téléviseurs et ordinateurs à l'aide de multiprises équipées d'interrupteurs, dégivrer et nettoyer régulièrement les joints des appareils de froid. Vérifiez la température de consigne du ballon d'eau chaude et le bon fonctionnement heure pleine/heure creuse si vous disposez d'un abonnement de ce type. N'oubliez pas d'éteindre la lumière en quittant les pièces.

Les économies commencent dès l'investissement, en se référant à l'étiquette énergie qui informe de la consommation des équipements. Un appareil de classe énergétique A+++ consommera au minimum 30 % de moins qu'un appareil de classe A ! Remplacer vos anciennes ampoules par des ampoules à LED, pour une ampoule à incandescence de 60W le retour sur investissement pour une ampoule à LED équivalente est en moyenne de quelques mois à un an suivant la durée d'utilisation. Enfin vous pouvez faire jouer la concurrence en comparant les offres des différents fournisseurs d'énergie avec les simulateurs disponible en ligne. Vérifiez bien que votre puissance souscrite correspond réellement à vos besoins, il y a bien souvent des économies réalisables.



0805 203 205
NUMERO VERT Appel gratuit depuis un poste fixe

www.bretagne-energie.fr

Tri sélectif

Actuellement, nous connaissons quelques petits désagréments avec le ramassage du tri sélectif et des ordures ménagères. Sachez que la commune travaille sur ce point en collaboration avec la Cidéal.

Dans les semaines à venir, des conteneurs supplémentaires vont être mis en place pour compenser les besoins.

Et voici les fêtes de fin d'année qui arrivent : jours fériés, des emballages divers et variés, ce qui va amplifier le phénomène.

Le ramassage des OM se fera le jeudi 24 décembre et les sacs jaunes le jeudi 31 décembre.

Petit rappel pour bien recycler et optimiser un gain place (sacs jaunes ainsi que les conteneurs) :

- les cartons : seules les cartonnettes (feuilles simples) sont à mettre dans les sacs jaunes, les autres (triples épaisseurs) sont à envoyer à la déchèterie.
- séparer les emballages et contenants de différentes natures
- ne pas imbriquer les emballages les uns dans les autres
- bien les comprimer pour un gain de volume
- ne pas mélanger les OM (ordures ménagères) et les sacs jaunes dans les conteneurs sinon les conteneurs ne seront pas ramassés : comme la présence de cartons triplis.
- le verre est à mettre dans les points recyclage verre prévus à cet effet, non pas dans les sacs jaunes
- les déchets verts (pelouses, tailles arbres ...) en compost ou à la déchèterie
- les encombrants (matelas, batterie, mobilier ...) à la déchèterie



Les nouvelles règles du démarchage à domicile

Vente de matériel, rénovation de toiture, nouveau système de chauffage : fréquentes sont les situations où le consommateur est sollicité par des professionnels en dehors des lieux de commercialisation. Dans ces conditions, on peut facilement être amené à s'engager mais aussi à rapidement le regretter !

La loi du 17 mars 2014, dite " loi Hamon ", renforce la protection du consommateur qui conclut un contrat hors établissement, nouvelle appellation du démarchage à domicile.

Si vous avez conclu un contrat à votre domicile, sur votre lieu de travail ou auprès d'un professionnel installé occasionnellement dans une galerie marchande par exemple vous bénéficiez d'un certain nombre de droits : impossibilité pour le professionnel de vous demander un paiement avant 7 jours, possibilité d'annuler le contrat pendant 14 jours.

Pour en savoir plus, les associations de défense de consommateurs de la Maison de la consommation et de l'environnement ont édité une fiche Les nouvelles règles du démarchage à domicile disponible à l'accueil ou téléchargeable sur www.mce-info.org – rubrique Nos publications/ Livrets et fiches.

Article rédigé par la Mce Maison de la consommation et de l'environnement – 48 boulevard Magenta – 35000 Rennes – 02.99.30.35.50 – info@mce-info.org – www.mce-info.org



TRI
ménage!



Pour l'année 2016, voici le **nouveau calendrier** de la Cidéral de collecte ordures ménagères et tri sélectif.

Collecte	Ordures ménagères Conteneurs marrons	Tri sélectif Conteneurs jaunes	Jours fériés
Bourg	Semaine impaire Vendredi	Semaine paire vendredi	11/11/2016 : jeudi 10/11/2016
Campagne	Tous les jeudis	Tous les jeudis	Idem

Ne pas mettre de sacs jaunes dans les conteneurs marrons

Le réapprovisionnement en sacs jaunes se fera auprès de l'agence postale communale, les mardi, jeudi, vendredi de 14h à 17h et mercredi, samedi de 9h à 12h.

Nous avons remarqué que la majorité d'entre vous a bien suivi les consignes et accueilli les sacs jaunes avec plaisir. Pour d'autres il reste encore des efforts à réaliser, nous leur demandons plus de rigueur, de civisme et de respect envers les employés de la Cidéral et de la commune. La propreté des points de collecte est l'affaire de tous.



BREVES

Pharmacie : Mme Michas, gérante de la « pharmacie St Jacques » nous prie d'insérer que son officine ne fermera pas.

Horaires d'ouverture : Tous les jours de la semaine, du lundi au vendredi : 8h45 - 12h45 et 14h30 - 20h00

Le samedi : 8h45 - 12h45.

PLUI

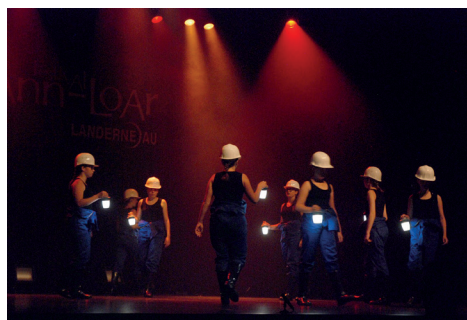
Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal est en cours d'élaboration avant la consultation publique qui se déroulera en Avril 2016. De nombreuses réunions se tiennent depuis le début 2015 en vue d'aboutir à la définition d'orientations précises (OAD) pour l'urbanisme au sein de la Cideral ainsi qu'à un plan d'action d'aménagement durable (PADD) d'ici 2030.

Le travail que nous venons de terminer à Saint Caradec avec notre Carte Communale s'est inséré dans ce PLUI. Cependant, d'autres points doivent être approfondis et précisés comme le recensement des bâtiments ruraux de caractère susceptibles, un jour, d'être transformés en logements. De même notre commission municipale « association foncière et agriculture » va devoir présenter au PLUI la liste des exploitations agricoles actuelles et les perspectives d'évolution des sièges d'exploitation à 10 ans. Pour les zones humides, le travail a été effectué mais il reste encore à faire concernant l'inventaire de notre patrimoine.

Vœux de la municipalité

La cérémonie des vœux est prévue le Vendredi 8 janvier à 19h30. A cette occasion, le cercle celtique du val d'Oust y présentera son spectacle « Rytme'n botte » lauréat du concours Faltaziañ 2015.

La cérémonie sera suivie d'une galette des Rois.



Spectacle «Faltaziañ2015» à Landerneau

Recherches archéologiques

La réglementation impose à chaque projet d'une superficie supérieure à 10 000 m² de faire effectuer un sondage du sol en vue de découvrir d'éventuelles traces d'occupation antérieure. C'est ainsi que le parc d'activité de Bel air a fait apparaître des traces d'occupation du 3^{ème} siècle (époque gallo-romaine) et du 8^{ème} et



9^{ème} siècles (époque carolingienne). Il s'agissait de traces de fossés et d'enclos. Pour tout dire ce n'est pas si surprenant, à deux pas de la Croix Tarquin, à consonance si latine, et tout près du camp romain de la Croix de Saint Quidic, détruit au moment du remembrement de 1967. Bref, la Cideral a programmé une campagne de fouilles par une société spécialisée pour un montant de près de 80 000 Euros. Celle ci se déroulera à compter de la fin Janvier 2016.

HEMONSTOIR
SAINT-CARADEC
SAINT-MAUDAN
TRÉVÉ



Besoin d'une aide ou d'un service ?

Le CCAS de Trévé est la structure
qui peut vous aider !

3, place de la Mairie
22600 TREVE

Tél : 02 96 67 77 04

Fax : 02 96 67 77 19

Email : ccastreve.saad@orange.fr



HORAIRE D'OUVERTURE au public :
Tous les matins de 9h à 12h

Agrée par
l'État et
le Conseil
Général
des Côtes
d'Armor



LES BÉNÉFICIAIRES

Personnes âgées
Personnes dépendantes
Personnes handicapées
Personnes en retraite
Personnes en activité

Vous êtes dans une situation particulière,
vous avez besoin d'une aide à domicile :

Permanente
Ponctuelle
Urgente

Le SERVICE s'adapte à vos demandes

Tâches ménagères (ménage, repassage du linge, entre-
tien courant de la maison ...)

Aide aux repas (courses, préparation, accompagnement
à la prise de repas ...)

Accompagnement dans les activités de la vie courante
(aide à l'habillage, promenade, déplacement ...)

AIDE A DOMICILE

Un service de qualité pour vous aider dans les actes
essentiels de la vie courante.

Un personnel qualifié formé au contact des personnes
âgées et des familles qui travaille en collaboration avec
le personnel soignant à domicile : service de soins,
infirmières, kinés ...

L'aide à la personne favorise le maintien à domicile. les
capacités d'écoute et de discrétion des aides à domicile
assurent le bien-être de la personne aidée.

Les aides à domicile exercent en priorité sur leur com-
mune d'origine.

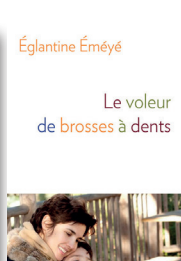
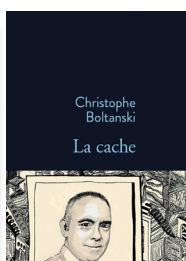
Bibliothèque

Atelier d'écriture les jeudis 14, 21 et 28 janvier de 18h à 20h
Atelier pour 8 personnes, disponibles sur les trois dates
Le lieu sera déterminé en fonction des communes des inscrits

Atelier d'écriture sur trois séances, animé par Charlotte Keraudren. Venez-vous essayer à l'écriture collective ! Le texte collectif produit inspirera ensuite Laëtitia Rouxel et Mandragore, deux auteures de Bande dessinée bretonne, pour créer des planches de BD. Deux regards sur un même texte.

Le samedi 23 avril une rencontre entre les participants, Charlotte Keraudren et les deux auteures sera organisée, pour échanger autour de la création, de l'écrit, de l'art de la Bande dessinée. Présentation coups de cœur BD des bibliothécaires.

Arrivage de très nombreuses nouveautés adultes et adolescents dont notamment :



et bien d'autres à venir découvrir dans votre bibliothèque....



Atelier d'écriture avec Charlotte Keraudren



Laëtitia Rouxel et Mandragore

Horaires de la bibliothèque :

Mardi 16h45-19h
Vendredi 16h30-19h
Samedi 10h-12h

Inscription 2 Euros pour l'année

Fermeture Vacances de Noël :
du 23 Décembre 2015 au 4 janvier 2016



Poésie qui nous a été adressée par M. Louis ROCHARD

Le sapin de Noël

*Je ne sais pas ce qui se passe en ce moment,
Mais je vois le propriétaire une fois par jour
Nous surveillant comme si nous étions ses
enfants,
Est-ce un besoin vital pour lui, ou de
l'amour...
J'en étais sûr, Noël arrive, le revoilà
Celui dont les sentiments s'estompent dans
le temps
Je me pose mille questions, à quoi bon et
pourquoi ?
Même si je tremble un peu, il me
semble bienveillant
Déterminez-vous ! Sa joie de vivre me
laisse entendre
Que depuis longtemps, c'est moi qu'il
avait choisi.
De ces paroles, je pense de suite à me détendre*



*Pour qu'il m'allonge dans sa voiture non loin de
lui.*

*Je rêve tout le long du parcours, à ces enfants
Qui vont m'aider à fabriquer que du bon-
heur....*

*Je suis heureux, j'ai de la chance avec ces
gens,*

*J'ai l'impression qu'ils me connaissent
un peu par cœur.*

*Et me voilà debout, fier de moi au
salon,*

*Regardant ces petits, les yeux étince-
lants*

*Engranger de la joie, de l'imagina-
tion,*

*Me murmurant : « Noël est proche
mais c'est pour quand ? »*

Louis ROCHARD